

QUESTIONNAIRE COMMUNAL

- **Nom de la commune** : IGON
- **Contacts** :

M. PRUDHOMME Jean-Yves, maire

Participait également à la réunion : M. E. RENARD (CCPN)

Téléphone mairie : 05.59.61.23.75

Nombre d'habitants sur la commune :

Population permanente :946 Hbts

Population saisonnière : idem

- **Superficie de la commune** : 5,3 km²
- **Date de la réunion bureau d'études/Commune** : 27/01/2015

Nota : les annotations en rouge sont des compléments apportés après la réunion

URBANISME

Documents d'urbanisme en vigueur ou en projet : (PLU, PPRI, carte communale, zonage d'assainissement...) :

- PLU

Projets d'urbanisation identifiés à court ou moyen termes (habitat, équipements publics). Préciser le nom de la zone, le nombre d'habitations prévues et la date de réalisation.

- Un projet de lotissement au cœur du Bourg. L'implantation des maisons et la voirie et déjà imaginée. Il est prévu de mettre une noue pour la gestion des eaux de pluie au point bas de la parcelle.

Liste des futures zones d'extension industrielle ou artisanale. Préciser le nom de la zone, le type d'activité, ainsi que la date de construction. Joindre un plan de localisation au besoin.

- Pas de projets

ASSAINISSEMENT PLUVIAL (Réseaux et fossés)

Réseaux/fossés existants : plans existants (préciser le format dwg-shp-autres, gestionnaire CG, syndicat, etc.).

- La communauté des communes possède une partie des plans du réseau pluvial.
- Transmettre un plan vierge à la commune pour qu'elle place dessus les puisards.

Ouvrages structurants ou particuliers : déversoirs d'orage, bassins, siphons, etc. (localisation, propriétaire, etc.) :

- Pas d'ouvrage

Etudes antérieures relatives à l'assainissement pluvial :

- Pas d'études

ASSAINISSEMENT PLUVIAL (Réseaux et fossés)

Problèmes avérés : type de problème, localisation, dates, dégâts, récurrence, photos/vidéo, repères d'inondation, explications, travaux réalisés ou envisagés, solutions possibles, etc.

- Pas de problèmes avec le réseau pluvial. Les puisards fonctionnent très bien.
- Le réseau manque sur l'avenue du Pic du Midi (quartier Couhet) et au nord de la route d'Ossau (D35). Il y a parfois de l'eau sur la route et des risques qu'elle rentre dans les maisons en contre bas.
- Une évacuation des eaux de pluie est à prévoir sur l'avenue du Pic du Midi quartier Sainte-Marie. Faire passer la conduite de rejet pluvial dans le chemin entre les parcelles 717 et 1089.

DONNEES PLUVIOMETRIQUES

Données pluviométriques disponibles sur la commune (pluviographe ou pluviomètre, privé ou public). Si oui, préciser les coordonnées du propriétaire ou du gestionnaire.

- Pas de données

RUISSEAUX et CANAUX

Problèmes avérés de débordements/inondations : type de problème, localisation, dates, dégâts, récurrence, etc.

- Débordements du Gés au niveau des ponts (chemin d'Argacha, Route d'Ossau et rue du Cassoura). Arrive une fois tous les 2-3 ans.

HYDROGEOLOGIE

Liste des puits connus sur la commune (préciser nom du propriétaire et l'adresse) :

- Quelques puits connus par la commune. Les contacter si besoin.

Problèmes connus de résurgence de la nappe (préciser les secteurs) :

Etudes spécifiques d'infiltration des eaux pluviales (lotissements, voirie, ...) et ouvrages d'infiltration des eaux pluviales : bassins d'infiltration, puisards, noues, tranchées d'infiltration, chaussées réservoirs avec infiltration, ... (localisation, propriétaire) :

Données pédologiques : R.A.S.

DOCUMENTS TOPOGRAPHIQUES

Plans topographiques disponibles : relevés pour travaux, lotissements, études, etc. :

- Une partie de la commune a été levée. (centre)

SOUHAITS/ATTENTES DE LA COMMUNE

Préciser vos souhaits relatifs à la gestion des eaux pluviales (compétence, règles d'urbanisme, aménagements, entretien, etc.) :

Les enjeux principaux pour la commune sont les suivants :

- **A terme, entretien régulier des fossés et réseaux.**

BILAN - SYNTHESE

RECAPITULATIF des DOCUMENTS A RECUPERER

- **Contact**er M. Pascal Guillemineau de l'APGL (06 45 53 26 50) il possède des plans topo de la communes, ainsi que certaines données sur le pluvial.
- Récupérer auprès de la CdC les plans du pluvial.
- Transmettre un plan à la commune pour qu'ils placent les puisards.

ZONES A ENJEUX (Cf. plan)

- Ruisseau du Ger et les débordements au niveau des ponts.

SUITES A DONNER

- Enquête de terrain.